

Daniel Long
Président
Association des professeurs, professeures et bibliothécaires
de l'Université Sainte-Anne (APPBUSA)

Courriel : Daniel.Long@usainteanne.ca

Le 3 mars 2020

M. Martin Marcoux
Président
Conseil des gouverneurs
Université Sainte-Anne

M. Ronnie Leblanc
Président
Comité de mise en nomination du/de la recteur.trice
Université Sainte-Anne

Objet : refus de participation aux travaux du Comité de mise en nomination du/de la recteur.trice.

Messieurs,

Par la présente, l'Association des professeurs, professeures et bibliothécaires de l'Université Sainte-Anne (APPBUSA) vous annonce son refus de participer aux travaux du Comité de mise en nomination du/de la recteur.trice, et ce, tant que la procédure engagée par le Conseil dans ce dossier n'a pas été revue en consultation avec la communauté universitaire. Ainsi, les deux membres de l'APPBUSA qui ont été élus au Comité de mise en nomination, à savoir Karine Pedneault et Yalla Sangare, **ne siégeront pas à ce comité jusqu'à nouvel ordre.**

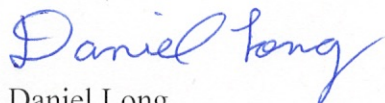
L'APPBUSA a pris cette résolution pour les raisons suivantes :

- l'Association a indiqué formellement dans sa lettre ouverte du 3 février 2020 que « [s]i le Conseil persiste dans sa volonté, [...] ce sera sans l'appui de l'APPBUSA, qui se verra dans l'obligation d'assumer ses responsabilités à cet égard » ;
- l'Association n'a reçu aucune réponse du Conseil aux propositions qu'elle a présentées à M. Marcoux le 1^{er} novembre 2019, lesquelles visent la modernisation de la procédure d'embauche ou de réembauche du/de la recteur.trice ;

- Le président du Conseil a refusé de répondre à l'invitation (formulée dans la lettre ouverte) à une deuxième rencontre avec le Bureau de l'APPBUSA pour discuter des propositions de l'Association ;
- en assemblée, les membres de l'Association ont convenu que celle-ci peut refuser de participer à une procédure qui déroge aux principes fondamentaux de collégialité et de transparence ;
- le Comité de mise en nomination a l'intention de passer outre à l'empêchement professionnel, si bien qu'il prévoit de tenir sa prochaine réunion sans la présence de l'un des membres de l'APPBUSA élus à ce comité, ce qui est pour le moins difficilement explicable.

Cela étant dit, le Bureau de l'APPBUSA reste disponible pour rencontrer M. Marcoux dans le but de présenter une nouvelle fois les propositions de l'Association et d'en expliquer le bien-fondé.

En étant à votre disposition pour répondre à toutes questions, je vous prie d'agréer, Messieurs, mes meilleures salutations.



Daniel Long

c. c. Sophie Thériault (secrétaire du Conseil), Kamel Khiari (vice-président de l'APPBUSA), Elizabeth Harvey (secrétaire de l'APPBUSA), Dani Youssef (agent des griefs de l'APPBUSA), Gustavo Leite (trésorier de l'APPBUSA).